



ALTERNANCE

TECHNICIEN(NE) D'USINAGE ASSISTÉ(E) PAR ORDINATEUR

MODALITES D'EVALUATION DES MODULES DE LA FORMATION

La formation Technicien(ne) d'usinage assisté(e) par ordinateur a pour vocation de développer les compétences suivantes de chaque apprenant :

- Réaliser, à partir d'un plan, l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur tour à commande numérique
- Réaliser, à partir d'un plan, l'usinage de pièces unitaires ou de petites séries sur centre d'usinage
- Préparer et mettre au point des productions en usinage de série sur machines-outils à commande numérique

Celles-ci seront évaluées en fin de formation lors d'une session d'examens d'une durée de totale de 08h10, dont 05h10 devant un jury, réparties ainsi :

- Mise en situation professionnelle: 4 heures : le jury observe le candidat pendant le déroulement de l'épreuve sur machines, soit 4 heures réparties en 2 h sur tour à commandes numériques et 2 h sur centre d'usinage,
- Entretien technique durée : 20 minutes
- Questionnement à partir de production(s) : 30 minutes
- Entretien final : 20 minutes

À tout moment, le jury peut le questionner le candidat sur sa pratique professionnelle.

S'il estime que celle-ci met en danger sa sécurité, celle des autres ou le fonctionnement des matériels utilisés, il peut l'interrompre et alerter le responsable de session.

www.ecolelamache.org